



**BERNAY**  
L A V I L L E

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 SEPTEMBRE 2023

Délibération n° 78-2023

Rapporteur : Marie-Lyne VAGNER

Votants pour : 32

Votants contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt et un septembre, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Mickael PEREIRA, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Pascal SEJOURNE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Hugues CANTEL, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Thierry JOSSE, Laurence BEATRIX, Françoise ROUTIER, Julien LEFEVRE, Régis ROUSSEL, Ulrich SCHLUMBERGER, Pascal GRIHAULT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Simon JARAIE

Pouvoirs : Sara FERAUD à Laurence BEATRIX, Jérôme VARANGLE à Mickael PEREIRA, Valérie DIOT à Louis CHOAIN, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL, Thérèse FICHET à Thierry JOSSE, Antonin PLANCHETTE à Simon JARAIE

Absents : Justine PIQUOT

Date de la convocation : 15 septembre 2023

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

### Objet :

**ADHESION DE LA VILLE AU COLLECTIF « GREFFE+ »**

### Exposé des motifs :

Le collectif « Greffe+ » a sollicité la Ville afin qu'elle devienne commune ambassadrice du don d'organe.

Le don d'organe est une belle cause, c'est pourquoi la Ville souhaite sensibiliser le plus grand nombre sur cette cause.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser l'adhésion de la Ville au collectif « Greffe + »

### Délibération :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de charte

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité** d'autoriser Madame le Maire à signer la charte « ville ambassadrice du don d'organes » avec le collectif « greffe + »

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 22/09/2023,  
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

